

## Rapatriement de Syrie : le gouvernement favorable au retour des enfants du djihad

**Analyse** Longtemps accusé d'atermoiements sur cette question épineuse, le gouvernement, pressé par des décisions de justice, défend désormais l'idée d'un retour de tous les enfants français présents dans les camps syriens. Ce « changement de doctrine » avait failli intervenir il y a déjà quatre ans.

Emmanuelle Lucas, le 18/09/2022



*Un groupe de femmes, qui seraient les épouses de combattants présumés de Daech, est photographié le 28 mars 2021 au camp Al-Roj, au nord-est de la Syrie. DELILSOULEIMAN/AFP*

Que veut exactement le gouvernement français ? Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017, l'exécutif est régulièrement taxé d'atermoiements sur un dossier brûlant : le sort des enfants de djihadistes français retenus dans des camps en Syrie. Faut-il les laisser grandir sur place, dans des conditions déplorables ? À l'inverse, doivent-ils être rapatriés au plus vite, afin d'être protégés ? Si oui, faut-il alors faire rentrer leurs mères avec eux ou les en séparer ? Dans un pays profondément marqué par les attentats, la réponse à ces questions a été d'une grande prudence jusqu'à ce que deux décisions de justice entraînent un « *changement de doctrine* ». Ainsi, le 16 septembre sur France Inter, la secrétaire d'État à l'enfance **Charlotte Caubel** a affirmé être favorable, « *à titre*

*personnel* », au retour de tous les enfants de ressortissants français détenus en Syrie. Ceux-ci « *n'ont pas choisi la radicalité de leurs parents. Ils ne peuvent être tenus responsables des faits commis par ceux-ci. Ils sont des victimes et il faut les accueillir au plus vite* », a-t-elle justifié. Un point de vue partagé par l'ensemble du gouvernement, a précisé dimanche 18 septembre à *La Croix* l'entourage de la ministre. **Olivier Véran**, porte-parole du gouvernement, a de son côté affirmé que des rapatriements seront « *envisagés chaque fois que les conditions le permettront* ».

### Une approche « au cas par cas »

Ce discours rompt avec des réticences initiales. Début 2018, alors procureur de la République de Paris, **François Molins** avait qualifié les enfants de djihadistes de « *bombes à retardement* ». Depuis, l'approche des situations au « *cas par cas* » avait prévalu, aboutissant à des retours au compte-goutte et dans l'opacité, rappelle l'avocate **Marie Dosé**. Au fil des années, plusieurs centaines de demandes ont été adressées au ministère des affaires étrangères ou à l'Élysée. Via leurs avocats, des grands-parents, oncles et tantes, frères ou sœurs demandaient le rapatriement des enfants de djihadistes partis en Syrie. Or, très peu ont été entendus. « *Seuls 70 enfants et 16 mères sont rentrés, alors qu'on estime qu'il reste encore 200 enfants et 100 mères sur place* », détaille Marie Dosé.

C'était avant que la justice internationale ne s'en mêle. Le 24 février dernier, le comité des droits de l'enfant de l'ONU a condamné la France pour violation de « *l'intérêt supérieur de l'enfant* », du « *droit à la vie* » et du droit des enfants à la protection « *contre les traitements inhumains et dégradants* ». Puis, le 14 septembre, la Cour européenne des droits de l'homme, sans contraindre la France à faire rentrer systématiquement tous ses ressortissants, lui a imposé un contrôle plus personnalisé des demandes de retour, sous contrôle du juge.

### Février 2019, le rapatriement avorté

L'histoire aurait pu être autre, « *et on aurait pu éviter de faire perdre quatre ans aux enfants, soit toute une vie à leur échelle* », tempête Marie Dosé. Sur le fond, dès février 2019, le gouvernement d'Édouard Philippe était d'accord pour faire rentrer ces enfants en France. Un plan de rapatriement de tous les djihadistes – hommes, femmes et leurs enfants – avait été bel et bien élaboré par les services de l'État, comme l'ont, à l'époque, révélé des fuites dans la presse.

« *Deux avions devaient décoller. Les sièges étaient même attribués à chacun des passagers*, raconte Marie Dosé. *En France, les avocats et les familles d'accueil censées prendre en charge les enfants à leur descente de l'avion avaient reçu l'ordre de garder leur portable allumé parce qu'ils pouvaient arriver à tout moment.* » Pourtant, l'opération a échoué à la dernière minute, « *à la suite de la publication de sondages montrant que 85 % des Français étaient hostiles au retour des djihadistes et de leurs familles* », reprend l'avocate. Le traumatisme des attentats étant encore

très présent dans les esprits, le gouvernement, alors fragilisé par la crise des gilets jaunes, remet la question à plus tard.

Il faudra attendre la fin de la crise du Covid, l'élection présidentielle de 2022 puis deux décisions de justice internationale pour que le gouvernement se saisisse à nouveau de cette question sensible. Sans qu'on sache à ce stade quand ces retours pourront avoir lieu. ◆